



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 mars 2020

Le Président de la CRE a nommé Kseniya KHROMOVA, directrice de la surveillance des marchés de gros et Laurent MENARD, directeur des affaires économiques et financières.

Diplômée de l'Ecole technique d'Etat N.E Bauman de MOSCOU et titulaire d'un Master de l'école Polytechnique, **Kseniya KHROMOVA** entre à la CRE en 2009 en tant qu'analyste dans le domaine des énergies renouvelables. Elle devient responsable de la gestion du dispositif des charges de service public de l'énergie (CSPE) en 2011, puis responsable du Pôle régulation et investissements énergétiques des territoires d'Outre-mer français en 2013.

En 2017, Kseniya KHROMOVA rejoint la direction des affaires financières de la CRE en tant que chef du département de surveillance des marchés de gros.

Depuis le 1^{er} mars, elle est nommée directrice en charge de la surveillance des marchés de gros.

La direction de la surveillance des marchés de gros (DSMG) est en charge de la mission de surveillance des marchés de gros de l'électricité et du gaz dévolue à la CRE, qui porte notamment sur les marchés *futures*, les marchés spot (*day ahead* et *intraday*), les marchés d'équilibrage, le marché de capacité.

Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion René Char), Laurent MENARD est également agrégé de lettres classiques. A sa sortie de l'ENA en 1995, **Laurent MENARD** rejoint le ministère des Finances à la direction de la prévision, puis l'INSEE en 1999 en tant que rédacteur en chef de la note de conjoncture.

Il est nommé en 2000, conseiller au cabinet de Laurent FABIUS, ministre des Finances. De 2002 à 2004, il occupe le poste de chef de bureau de la politique économique du ministère des finances.

A partir de 2004, il entre à la Ville de Paris en tant que sous-directeur des partenariats publics-privés à la direction des finances. Il est nommé en 2008 directeur du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur puis en 2011, directeur de la voirie et des déplacements.

En 2014, il rejoint le secrétariat général pour l'investissement, rattaché aux services du Premier ministre, au poste de directeur stratégie de l'investissement et financement européen.

Depuis le 1^{er} mars, il est nommé directeur des affaires économiques et financières de la Commission de régulation de l'énergie.

11 mars 2020

La direction des affaires économiques et financières (DAEF) est en charge des activités de nature financière de la CRE. Elle intervient notamment en matière de tarification des opérateurs régulés de réseaux et d'analyse financière des acteurs de marché (coûts de production notamment). Elle apporte à la CRE une expertise sur tout sujet de nature économique et financière, particulièrement sur le coût du capital et sur la comptabilité des opérateurs.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Anne DELAROCHE : 01.44.50.42.72 – anne.delaroche@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.